

# 2026



## SENS



# 3 OCT.

# 31<sup>ème</sup> Concours Chorégraphique Contemporain Jeunes Compagnies

## Théâtre Municipal de Sens

### Appel à candidature Samedi 3 octobre 2026 / 19h30

## Règlement

- 1 - Le Concours Chorégraphique Contemporain est ouvert à toutes Jeunes Compagnies de Danse Contemporaine, ayant une expérience professionnelle de moins de 6 ans.
- 2 - Les compagnies intéressées doivent renvoyer leur inscription avant le 15/08/2026
  - Le bulletin de participation ci-joint, (l'inscription est gratuite)
  - Un visuel par lien internet (We Transfert, Vimeo, Youtube...) facilement lisible sur un ordinateur PC ou MAC.
 Attention : l'extrait de 8' qui sera présenté lors du concours devra obligatoirement être celui de la pièce ou de l'extrait de la pièce qui figure sur le visuel de sélection.
  - Un dossier de présentation de la Compagnie.
 Après leur sélection : La musique enregistrée ( CD, Clé USB) et le plan lumière simplifié.
- 3 - Les Compagnies devront présenter une oeuvre originale, d'une durée limitée à 8 mn, avec un minimum de 2 interprètes (pas de solo).
- 4 - L'ordre de passage sur scène se fera par tirage au sort.
- 5 - Le Concours aura lieu au Théâtre Municipal de Sens (89100).
- 6 - Pour chaque Compagnie, une répétition avec placement sur scène aura lieu le samedi 3/10/26 de 9 h à 18 h maxi. Le concours lui-même débutera à 19 h 30.
- 7 - Des loges équipées ainsi qu'un catering sont prévus au Théâtre pour les danseuses et danseurs et chorégraphes.
- 8 - Le Jury, composé de professionnels de la danse, prononcera le palmarès et remettra les prix à l'issue des délibérations le soir même.
  - 1er Prix : Prix Résidence / Création Ville de Sens 4000 €, ainsi qu'un accueil au Festival Cadences d'Arcachon et d'un accompagnement de la structure de production et diffusion de danse contemporaine, Micadanses Paris.
  - 2ème Prix : Prix du Conseil Départemental de l'Yonne 1000 € ; Prix Résidence Bergerie de Soffin (58) ; Prix La Scène Faramine Pierre Perthus (89) ; Prix Résidence Centre Culturel Marie-France Meunier (Ferme du Béon) ; Prix du Public. Les membres du jury seront à la disposition des artistes désirant les rencontrer.
- 9 - Le lauréat du 1er Prix Résidence Création 2026 proposera une pièce chorégraphique originale (création) pour les Synodales d'une durée de 30 à 45 mn, qui sera diffusée en octobre 2027 à Sens et à Arcachon (33) dans le cadre du Festival Cadences en Septembre 2027.

## APPEL A CANDIDATURE INSCRIPTION

à retourner avant le 15/08/2026 :

LES SYNODALES . Dominique Pechiné . 2 rue Albert Einstein . 89100 SENS  
Tél. 06 76 08 58 02 . e-mail : synodales4@orange.fr

Nom de la Compagnie .....

Nom du responsable .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. fixe ..... Mobile .....

E-mail .....

Chorégraphe .....

Musique, titre(s) et compositeur (s) .....

Titre de la Chorégraphie (8 minutes maximum) .....

Nom des danseurs (seuses) .....

*Depuis 30 ans qu'existe le Concours Chorégraphique Contemporain des Jeunes Compagnies, nous avons accueilli de nombreuses Compagnies dans les meilleures conditions de prestations professionnelles. Chaque année, nous sélectionnons au maximum 12 Compagnies, qui proposent une écriture chorégraphique originale, traduite par la qualité artistique et technique des danseurs. Le Concours a souvent servi de tremplin aux Lauréats qui ont tous confirmé leurs qualités en se produisant sur plusieurs scènes nationales et européennes. Depuis 16 ans, une convention lie l'association avec la Ville d'Arcachon en engageant le lauréat dans son festival Cadences. La présence de programmeurs dans le jury facilite les engagements futurs des compagnies.*

### LAURÉATS

- 2025 Compagnie IBAWA
- 2024 : Compagnie Outrenoir
- 2023 : Compagnie La Mamma Company
- 2022 : Compagnie 3ème Loge
- 2021 : Concours annulé
- 2020 : Concours annulé
- 2019 : Cie SAM
- 2018 : Cie IFUNAMBOLI
- 2017 : Cie WAO
- 2016 : Cie Comme Si
- 2015 : Cie KOR'SIA
- 2014 : Cie Gil Carlos Harush
- 2013 : Cie Judith Argomaniz-Lasala
- 2012 : Cie Arthur Bernard Bazin
- 2011 : Cie Adéquate
- 2010 : Cie Guillaume Bordier
- 2009 : Cie KLP
- 2008 : Cie Shonen
- 2007 : Cie In-SENSO
- 2006 : Cie C dans C
- 2005 : Cie Ezio Schiavulli
- 2004 : Cie Reveida
- 2003 : Cie David Drouard
- 2002 : Les Ballets de la Parenthèse
- 2001 : Cie Gianni Joseph
- 2000 : Cie Pos Data
- 1999 : Cie Alois
- 1998 : Cie Incanto
- 1997 : Cie Faizal Zeghoudi
- 1996 : Nathalie Pubellier
- 1995 : Brigitte Dumez

### PRÉSIDENTS DU JURY

- 2025 Benoît Dissaux
- 2024 : Bruno Bouché
- 2023 : Petter Jacobsson
- 2022 : Richard Flahaut
- 2021 : Yuval Pick
- 2018 : Eric Lamoureux
- 2017 : Kader Attou
- 2016 : Michel Kelemenis
- 2015 : Brigitte Lefèvre
- 2014 : Thierry Malandain
- 2013 : Bruno Bouché
- 2012 : Emilio Calcagno
- 2010 : Blanca Il
- 2009 : Abou Lagraa
- 2008 : Sylvain Groud
- 2007 : Daniel Conrad
- 2006 : Régis Obadia
- 2005 : Michel Kélemenis
- 2004 : Claude Brumachon
- 2003 : Maryse Delente
- 2002 : Thierry Malandain
- 2001 : Gilbert Mayer

